

TRAVAUX SUR LA RD974 À VALOGNES

AMÉNAGEMENT D'UN GIRATOIRE POUR SÉCURISER L'ACCÈS À LA FUTURE ZONE ARTISANALE D'ARMANVILLE À VALOGNES

Les travaux d'aménagement du giratoire situé à l'intersection de la bretelle de la RN13 et de la RD974 entraînent la fermeture de la bretelle d'accès à Valognes jusqu'en janvier 2025.

L'intersection de la bretelle de la RN13 et de la RD974 enregistre un flux de 3 500 véhicules par jour. La Communauté d'Agglomération du Cotentin, compétente en matière de développement économique, gère notamment la Zone Artisanale d'Armanville à Valognes qui accueille environ 100 entreprises. C'est pour sécuriser son accès que l'agglomération a confié au Département de la Manche l'étude et la réalisation d'un giratoire.

Celui-ci est réalisé à l'intersection de la bretelle de la RN13, de la RD974, de la voie de la Bretonnerie et la voie de la zone artisanale. Cet aménagement, d'un montant de 580 000 € est financé par la Communauté d'Agglomération du Cotentin (535 000€) et le Département de la Manche (45 000 €). L'aménagement consiste en la création d'un giratoire à 4 branches de 20 mètres de rayon, suffisamment grand pour permettre le passage des poids lourds et la création d'une aire de stationnement afin de favoriser le développement du covoiturage.

Ces travaux, réalisés par l'entreprise Colas, ont débuté lundi 28 octobre et sont programmés jusqu'au 17 janvier. Durant cette période, la bretelle d'entrée à Valognes Nord reste fermée et une déviation est mise en place pour permettre l'accès à l'ensemble des entreprises présentes à proximité du chantier.



Plan du futur giratoire